

Motion sur les lycéens interpellés au Lycée Arago le 22 mai 2018.

Une soixantaine de lycéennes et lycéens ont été arrêtés à l'issue de la manifestation de la fonction publique du mardi 22 mai dernier à Paris, pour être entrés dans un lycée parisien afin d'y organiser une AG, le jour même où tombaient les premiers résultats de Parcours Sup. Il semble qu'ils n'y ont commis aucune effraction.

Certains ont été relâchés au bout d'une nuit de garde à vue passée dans des conditions éprouvantes. Les 33 autres, sans qu'il en soit précisé la raison, ont été mis en examen et transférés au dépôt du tribunal où ils ont passé une seconde nuit en cellule avant d'être déférés devant un juge.

Depuis mardi 22 mai au soir, de nombreuses alertes et témoignages de parents d'élèves sont remontés concernant les conditions d'interpellation, le déroulement de la garde à vue, la nature de l'assistance juridique, les conditions de détention et surtout la non information des parents, certains étant encore le mercredi soir sans nouvelle du lieu où se trouvait leur enfant.

Nous exigeons l'information immédiate des parents ou représentants légaux de tous les lycéens et plus largement le respect des procédures judiciaires.

Nous demandons l'arrêt des poursuites contre ces jeunes lycéennes et lycéens (le plus jeune a 14 ans) qui n'ont commis aucun délit.

Nous condamnons fermement les violences policières, les détentions arbitraires et les abus d'autorité sur mineurs, indignes d'un Etat de droit.

Nous restons particulièrement vigilants quant au respect de la liberté d'expression, de réunion, au droit de grève et de manifester de l'ensemble des citoyens, jeunes et adultes.

Les enseignants, personnels, parents, élèves et étudiants du Lycée Dorian.